

2012

Plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale du Granit



Faits saillants du portrait

11/2/2012

Contexte du portrait et de ses faits saillants

Ce document présente les faits saillants d'un portrait, pour la MRC et chacun de ses secteurs. Le portrait a été réalisé en vue de produire le plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC du Granit. Il vise à dresser un état de situation succinct, combinant statistiques et données qualitatives résultant de consultations auprès d'organismes du milieu. Il est produit dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (PAGSIS), afin de doter les partenaires du Granit d'outils de connaissance, de planification et d'action visant à lutter contre la pauvreté.

Les faits saillants et le portrait ont été produits par l'Observatoire estrien du développement des communautés, qui coordonne la démarche visant la production du plan d'action. Le projet est toutefois porté par la Table des partenaires du Granit en développement des communautés, qui a créé un sous-comité afin d'accomplir la tâche de réaliser le plan d'action et d'en effectuer le suivi : le Comité de concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CCSIS). Ce comité regroupe des membres de la Table des partenaires, soit le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Granit, la Corporation de développement communautaire (CDC) du Granit, le Centre local d'emploi (CLE) de Lac-Mégantic, la Commission scolaire des Hauts-Cantons, la Municipalité régionale de comté (MRC) du Granit ainsi que deux organismes communautaires, le Centre d'action bénévole (CAB) du Granit et la Ressourcerie du Granit.

Finalement, le portrait définit une réalité MRC, mais tente également de préciser, le plus possible, la réalité par secteur ou par municipalité. Ces faits saillants tentent de capturer l'essentiel de ces réalités. Bonne lecture!

Jean-François Allaire,
pour l'Observatoire estrien du développement des communautés

Monique Lenoir, CDC du Granit,
pour le Comité de concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale du Granit (CCSIS)

Sommaire

Faits saillants : MRC du Granit	1
Faits saillants : Secteur Rivière-Chaudière.....	5
Faits saillants : Secteur du parc de Frontenac	6
Faits saillants : Secteur du lac Mégantic.....	7
Faits saillants : Secteur des monts Mégantic et Gosford	8

Faits saillants : MRC du Granit

Description générale

- En 2011, la population totale de la MRC est de 22 259 personnes réparties dans 20 municipalités, dont la population varie de 142 à 5 932 habitants.
- Ces dernières années, la MRC a connu une faible diminution de population. En 2010-2011, la population aurait diminué de 52 personnes.
- Plus du tiers des emplois de la MRC provient du secteur secondaire, et plus particulièrement de celui de la fabrication (usines, fabriques, manufactures, etc.). C'est plus que la moyenne estrienne qui est d'un emploi sur cinq dans ce secteur.
- Un emploi sur dix découle du secteur primaire, ce qui en fait l'une des MRC estriennes où le celui-ci est le plus développé. Ceci s'explique en partie par la présence de forêts exploitées, de carrières de granit, d'acériculture et d'agriculture.

Indices de défavorisation

- L'indice de défavorisation matérielle¹ de la MRC du Granit est plus élevé que ceux de l'Estrie et du Québec. Ceci s'explique par des revenus moyens plus faibles et une proportion plus importante de personnes de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme d'études secondaires.
- Le taux de défavorisation sociale² de la MRC du Granit est plus faible que ceux de l'Estrie et l'ensemble du Québec. Ceci laisse entrevoir une plus grande solidarité au sein des familles et des communautés.
- L'école secondaire Montignac, qui dessert la majorité des municipalités de la MRC, présente un indice du milieu socioéconomique (IMSE)³ élevé avec un pointage de neuf.

Éducation

- On retrouve une école primaire dans 15 des 20 municipalités de la MRC du Granit. Parmi celles-ci, la ville de Lac-Mégantic est la seule à dénombrier deux écoles primaires sur son territoire, pour un total de 16 écoles primaires sur le territoire de la MRC.

¹ L'indice de défavorisation matérielle se base sur 1) la proportion de gens sans diplômes d'études secondaires, 2) le rapport emploi/population et 3) le revenu moyen personnel.

² L'indice de défavorisation sociale tient compte de la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves, de familles monoparentales et de personnes vivant seules.

³ L'IMSE se base sur des variables ayant une incidence sur la réussite scolaire : la proportion de familles dont la mère n'a pas de diplôme de même que la proportion des ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi lors du recensement. Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10; le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

- Trois commissions scolaires desservent la MRC du Granit : la Commission scolaire des Appalaches dessert la municipalité de Stratford, la Commission scolaire Beauce-Etchemin dessert Courcelles, Saint-Ludger et Saint-Robert-Bellarmin alors que la Commission scolaire des Hauts-Cantons dessert l'ensemble des autres municipalités de la MRC.
- L'école secondaire Montignac est la seule école secondaire sur le territoire du Granit et est rattachée à la Commission scolaire des Hauts-Cantons.
- Le Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic dessert la MRC en formations préuniversitaires et techniques, alors que le Centre universitaire des Appalaches offre des formations universitaires à distance. Avec le Centre local d'emploi qui fournit un soutien pour la formation en entreprise, le Centre de formation professionnelle, la Maison familiale rurale et le Centre d'éducation aux adultes, l'offre de formations dans la MRC du Granit est variée et adaptée à diverses clientèles.
- Environ deux personnes sur cinq âgées de 25 ans ou plus vivant dans la MRC du Granit n'ont aucun diplôme, comparativement à une personne sur quatre en Estrie et une personne sur cinq au Québec.
- Le taux de décrochage scolaire a diminué d'environ 5 % au cours des trois dernières années, ce qui suit la tendance québécoise généralement à la baisse. Toutefois, ce taux varie grandement selon les municipalités et annuellement dans chacune d'elles.
- Afin de soutenir la réussite scolaire et la diplomation, l'École secondaire Montignac a mis en œuvre certaines initiatives, dont le projet « Top 40 tes études, tes passions! ». Le programme Conciliation études-travail, piloté par le Carrefour Jeunesse-Emploi, vise également à améliorer la réussite scolaire. Le Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic offre aussi plusieurs services d'aide à ses étudiants afin de favoriser leur réussite.

Emploi et revenu

- En 2010, la proportion des gens ayant un revenu d'emploi varie selon les tranches d'âge, allant d'une personne sur deux chez les individus âgés de 55 à 65 ans, à plus de quatre personnes sur cinq chez les individus âgés de 35 à 44 ans.
- La proportion de personnes ayant un revenu d'emploi en 2010 est similaire à celle de l'Estrie, à l'exception de la tranche de population âgée de 45 à 54 ans pour laquelle cette proportion est de six points de pourcentage inférieure à la moyenne estrienne pour le même groupe d'âge.
- Les femmes sont moins présentes que les hommes sur le marché du travail et celles qui travaillent sont proportionnellement plus nombreuses à le faire à temps partiel. Même lorsqu'elles occupent un emploi à temps plein, les femmes ont un revenu plus bas que celui des hommes parce que leur salaire horaire moyen est moins élevé, ce qui est généralisé ailleurs au Québec.
- Le revenu médian⁴ personnel dans le Granit est de 29 949 \$ en 2010, plus de 3 000 \$ de moins qu'en Estrie et plus de 5 000 \$ de moins qu'au Québec.

⁴ Fait référence à la valeur qui sépare en deux parties égales les personnes ayant un revenu : la première partie regroupe les individus ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les individus ayant un revenu supérieur à celle-ci.

- Le revenu médian des ménages dans le Granit en 2006 est de 36 331 \$, ce qui est inférieur au revenu médian estrien et québécois.
- Malgré le revenu médian plus bas dans la MRC du Granit qu'au Québec, moins d'une personne sur treize vit sous le seuil de faible revenu en 2006, ce qui est largement plus bas que pour l'ensemble du Québec.
- Un sixième de la part du revenu total des personnes vivant dans le Granit provient de transferts gouvernementaux⁵ en 2006, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne de l'Estrie et plus élevé qu'au Québec. Le Programme de la sécurité de la vieillesse, le Régime de pension du Canada et la Régie des rentes du Québec composent un peu plus de la moitié de ces revenus gouvernementaux.
- En 2006, le taux de prestataires d'aide sociale est de 5,5 % pour le Granit, ce qui est en deçà du taux estrien et de celui du Québec en général. De ce nombre, plus des deux tiers présentent des contraintes sévères ou temporaires à l'emploi. Cette dernière proportion est un peu plus élevée qu'en Estrie et significativement plus élevée qu'au Québec.
- En 2006, le taux de chômage est de 7,8 %, ce qui est plus élevé qu'en Estrie et qu'au Québec.
- Parmi les personnes qui ont reçu des prestations pour le chômage en 2010, la forte majorité (8/10) a au moins un diplôme d'études secondaires. Un peu plus de la moitié des prestataires sont âgés de 45 ans et plus.
- En 2011, les chômeurs saisonniers fréquents représentent le tiers des prestataires de l'assurance-emploi, ce qui est plus élevé qu'en Estrie et que dans l'ensemble du Québec. Un autre tiers est composé des utilisateurs occasionnels, c'est-à-dire qui ont fait d'une à deux demandes en cinq ans, ce qui est également plus qu'en Estrie et qu'au Québec. La proportion des prestataires qui en étaient à leur première demande est significativement plus grande en Estrie et au Québec que dans la MRC.

Logement

- Dans l'ensemble de la MRC, la valeur des propriétés et des loyers est significativement inférieure aux moyennes estrienne et québécoise. La plupart des personnes en situation de pauvreté vivant en milieu rural dans la MRC du Granit sont donc propriétaires de leur logement, étant donné le faible coût des habitations.
- Près de huit personnes sur dix sont propriétaires du lieu où elles vivent, comme c'est généralement le cas dans les milieux ruraux. Le secteur du lac Mégantic étant plus urbain, la proportion de propriétaires y est moins élevée.
- Dans la MRC, près de trois locataires sur dix et un propriétaire sur dix consacrent plus du tiers de leurs revenus aux dépenses d'habitation.

⁵ Les transferts gouvernementaux incluent les prestations de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants et les crédits pour la taxe sur les produits et services.

- En 2011-2012, plusieurs subventions de rénovation au logement ont été octroyées dans la plupart des municipalités de la MRC. Une très grande part de ces subventions provient du programme RénoVillage.
- En 2012, 133 logements sont subventionnés par la Société d'habitation du Québec (habitations à loyer modique : HLM), dont la moitié se trouve dans la ville de Lac-Mégantic.

Santé et bien-être⁶

- Dans la MRC du Granit, la consommation de fruits et de légumes est en baisse.
- Les femmes pratiquent moins d'activités physiques sur une base régulière.
- Un peu plus de la moitié des hommes vivent avec un excès de poids.
- La MRC arrive au premier rang estrien pour ce qui est du tabagisme chez les jeunes.
- C'est dans la MRC du Granit qu'est observée la plus haute fréquence de consommation d'alcool chez les jeunes du secondaire, en 2005.
- Une personne sur dix vit avec une forme de handicap physique tandis que la proportion de personnes présentant une déficience intellectuelle est de trois sur cent.
- En 2004, une personne sur dix a consulté un médecin pour un problème de santé mentale.
- La population du Granit, comparativement à celle de l'Estrie et du Québec, présente une plus forte proportion de travailleurs dans l'exploitation et la transformation des ressources naturelles et dans le secteur manufacturier. Cette particularité du Granit pourrait expliquer le taux de lésions professionnelles plus élevé que la moyenne québécoise.
- La proximité des gens dans les petits milieux est propice aux préjugés et à leur continuité. La mémoire collective transmet donc d'une génération à l'autre l'étiquette apposée sur certains villages, quartiers, rues ou noms de famille.
- L'isolement géographique, le vieillissement de la population et les problématiques familiales sont des situations qui sont fortement reliées à la pauvreté et qui augmentent les risques d'exclusion sociale chez les individus.
- Entre 1999 et 2005, le taux de femmes victimes de violence conjugale a plus que doublé. Cette augmentation peut résulter d'un nombre plus important de signalements ayant pour effet de rapprocher la moyenne du Granit à celle du Québec. Malgré cette augmentation, il est à noter que les taux de personnes victimes de violence conjugale de 2003 à 2005 demeurent plus bas que ceux du Québec.

⁶ Il est à noter que pour la thématique « santé et bien-être », il n'existe pas de données spécifiques à chaque secteur de la MRC du Granit.

Faits saillants : Secteur Rivière-Chaudière

Description générale

- Situé à l'extrême est de la MRC et de l'Estrie, le secteur Rivière-Chaudière est traversé par la rivière Chaudière. Il regroupe quatre municipalités : Lac-Drolet, Saint-Ludger, Audet et Saint-Robert-Bellarmin.
- En 2011, sa population est de 3 726 habitants, ce qui représente près du cinquième de la population du Granit.
- De 2006 à 2011, la population de Rivière-Chaudière a augmenté de 71 personnes, soit la principale hausse de population dans la MRC pendant cette période.
- Les écoles primaires des municipalités de Saint-Ludger et de Saint-Robert-Bellarmin font partie de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin.

Indices de défavorisation

- L'indice de défavorisation matérielle de la communauté de Rivière-Chaudière est élevé, principalement en raison d'un grand nombre de personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. Par contre, le taux d'emploi est plus élevé que dans l'ensemble de la MRC.
- Rivière-Chaudière est le secteur de la MRC où les familles monoparentales et les personnes séparées, divorcées ou veuves sont proportionnellement moins nombreuses. La défavorisation sociale y est donc plus faible que dans le reste de la MRC.
- L'IMSE de l'ensemble des écoles du secteur est très élevé (10).

Emploi et revenu

- Le secteur Rivière-Chaudière est celui qui présente le taux d'emploi le plus élevé chez les hommes et celui où le revenu médian par ménage est le plus élevé (40 230 \$). Par contre, les femmes de ont le revenu médian le plus bas de la MRC (14 344 \$).
- Les disparités de revenu entre hommes et femmes sont les plus importantes de la MRC.
- Il s'agit d'un des secteurs de la MRC où la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, environ une personne sur 25, est la plus petite.

Logement

- La proportion d'habitations occupées par leurs propriétaires est la plus élevée.
- C'est aussi le secteur en Estrie où la valeur des propriétés est la plus basse et le loyer brut moyen y est l'un des plus bas. Par conséquent, la proportion de propriétaires et de locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu aux dépenses liées à leur habitation est inférieure à celle de la MRC et de l'Estrie. De la même façon, seule une infime partie de la population de ce secteur doit consacrer plus de la moitié de ses revenus à l'habitation.

Faits saillants : Secteur du parc de Frontenac

Description générale

- Ce secteur comprend six municipalités : Stratford, Stornoway, Saint-Romain, Saint-Sébastien, Courcelles et Lambton. On y trouve également le parc national de Frontenac.
- Avec une population de 5 613 habitants en 2011, soit environ le quart de la population du Granit, le secteur du parc de Frontenac représente tout de même un des territoires les moins densément peuplés de l'Estrie (< 8 habitants/km² en 2011). Ce dernier a connu une très faible augmentation de la population entre 2006 et 2011, soit huit personnes.
- Comme dans le secteur Rivière-Chaudière, deux écoles primaires font également partie d'un autre territoire de commission scolaire que la majorité des écoles du Granit. Il s'agit de la Commission scolaire des Appalaches pour l'école de Stratford et de la Commission scolaire de Beauce-Échemin pour celle de Courcelles.

Indices de défavorisation

- L'indice de défavorisation matérielle du secteur du parc de Frontenac est similaire à celui de la MRC.
- Le taux de défavorisation sociale est très faible et se situe en dessous de la moyenne de la MRC, comme c'est le cas pour la communauté de Rivière-Chaudière.
- L'IMSE est très élevé, exception faite du taux modéré observé dans la municipalité de Lambton.

Emploi et revenu

- Comme pour le secteur Rivière-Chaudière, environ une personne sur 25 vit sous le seuil de faible revenu dans le secteur du parc de Frontenac; ces proportions sont les plus faibles de la MRC.
- Le taux de transferts gouvernementaux est légèrement plus élevé que la moyenne du Granit.
- Des disparités importantes existent entre les municipalités de ce secteur.

Logement

- Dans ce secteur, plus de quatre personnes sur cinq sont propriétaires de leur habitation.
- La situation au niveau du logement est similaire à celle de la MRC.

Faits saillants : Secteur du lac Mégantic

Description générale

- Regroupant la ville de Lac-Mégantic et les municipalités de Sainte-Cécile-de-Whitton, Nantes, Marston et Frontenac, c'est le secteur de la MRC où se retrouve la plus grande concentration de personnes : 10 510 habitants, soit près de la moitié de la population totale. À elle seule, la ville de Lac-Mégantic compte le quart de la population totale de la MRC.
- Ce secteur a connu une baisse de population entre 2006 et 2011 (95 personnes en moins).
- Le secteur du lac Mégantic représente le pôle régional des commerces et des services professionnels et gouvernementaux au niveau de la MRC. Il contient également le plus important parc industriel du territoire.

Indices de défavorisation

- Dans la ville de Lac-Mégantic, les zones situées près du centre-ville et de la rue Laval sont les plus défavorisées. À titre d'exemple, l'aire résidentielle Stearns-des-Vétérans-Dollard-Maisonnette affiche un indice de défavorisation élevé, tant d'un point de vue matériel que social :
 - le taux de personnes vivant seules y est trois fois plus élevé que dans l'ensemble de la MRC du Granit;
 - le taux de personnes à faible revenu est quatre fois plus élevé que dans le reste de la MRC.
- Nantes et Sainte-Cécile-de-Whitton se retrouvent avec la plus grande défavorisation du secteur du Lac-Mégantic au niveau de l'IMSE, alors que les écoles de la ville de Lac-Mégantic obtiennent un pointage plus modéré.

Emploi et revenu

- Les femmes qui habitent le secteur du lac Mégantic ont le revenu médian le plus élevé des femmes dans la MRC (17 859 \$).
- Le revenu médian des ménages après impôt rejoint de près celui de la MRC, tout comme le taux de transferts gouvernementaux.
- Des disparités importantes existent également entre les municipalités du secteur.

Logement

- Secteur le plus urbain, sa proportion de propriétaires est moins élevée. Il compte donc davantage de locataires que dans le reste de la MRC.
- C'est dans le secteur du lac Mégantic que se trouve le taux le plus élevé de locataires consacrant 30 % et plus de leurs revenus annuels bruts au logement. Certaines aires résidentielles près du centre-ville concentrent une plus grande proportion de locataires dans cette situation.

Faits saillants : Secteur des monts Mégantic et Gosford

Description générale

- Situé au pied des monts Gosford et Mégantic, ce secteur regroupe cinq municipalités : Milan, Val-Racine, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis et Saint-Augustin-de-Woburn.
- On y trouve le parc national du Mont-Mégantic, désigné première réserve internationale de ciel étoilé, et son observatoire d'astronomie.
- Couvrant la plus grande superficie de la MRC, il s'agit du secteur le moins peuplé, avec 2 453 habitants en 2011. On y retrouve d'ailleurs la plus faible densité de population en Estrie.
- Ce secteur a connu une faible baisse de population entre 2006 et 2011 (32 personnes en moins).

Indices de défavorisation

- La défavorisation, surtout matérielle, est importante dans le secteur des monts Mégantic et Gosford. Comparativement à l'ensemble de la MRC :
 - il compte la plus faible proportion de population occupant un emploi;
 - il s'agit de la population qui compte le moins de personnes diplômées;
 - le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus est plus bas que la moyenne de la MRC;
 - la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves est légèrement supérieure à celle des autres secteurs de la MRC.

Emploi et revenu

- Il s'agit du secteur où les revenus médians par ménage et chez les hommes sont les plus faibles : 30 416 \$ et 19 259 \$ respectivement. Il présente également les taux de non-emploi les plus élevés de la MRC. Par exemple, en 2006, le taux de non-emploi pour les personnes de 25 à 64 ans est cinq points de pourcentage plus élevé que pour la MRC chez les hommes, et environ 15 points de pourcentage de plus chez les femmes.
- Avec un peu plus d'une personne sur six vivant sous le seuil de faible revenu, le secteur des monts Mégantic et Gosford a une proportion deux fois plus élevée de personnes sous le seuil de faible revenu que l'ensemble de la MRC. C'est d'ailleurs le seul secteur de la MRC du Granit où le taux de personnes vivant sous le seuil de faible revenu est plus élevé qu'au Québec.
- Les transferts gouvernementaux représentent le quart des revenus totaux, ce qui en fait le taux le plus élevé de la MRC et parmi les plus élevés de l'Estrie.

Logement

- Le taux de propriétaires qui consacrent 30 % ou plus de leurs revenus au logement est près de deux fois plus élevé pour ce secteur que dans la MRC.
- Nous retrouvons plus de deux fois la proportion de logements ayant besoin de réparations majeures par rapport aux autres secteurs, ces derniers suivant la tendance de la MRC et du Québec.
- Le quart des personnes vivant seules consacrent 50 % ou plus de leurs revenus au logement.